

MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiler le ...17/10/2023...

Nombre de membres en exercice :	15
Présents	11
M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Noël MULLER, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, Mme Sophie BOEGLIN, Mme Catherine WEIGEL, Mme Patricia ROLLAND, Mme Isabelle DEBECKER, Mme Denise HERTH, Mme Natacha MEYER, M. Charles GRAFF	
Absents excusés et non représentés	0
Absents non excusés :	0
Ont donné procuration :	4
Mme Karine RISBOURG à Mme Patricia ROLLAND	
M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER	
Mme Adrienne CAMPILLO à Mme Isabelle DEBECKER	
M. Michel JENATTON à M. Charles GRAFF	
Secrétaire de séance : Mme Catherine WEIGEL	
Secrétaire auxiliaire de séance : Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire de mairie	

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur n'assistait à la séance.

Le Conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

II / ADMINISTRATION GENERALE

A) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

B) MOTION DE SOUTIEN AUX COMMUNES DE L'AGGLOMERATION CONSULTEES POUR UN PERMIS EXCEPTIONNEL DE RECHERCHE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance auxiliaire

II/ AFFAIRES FINANCIERES

A) DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA SOCIETE DE TIR

La délibération est adoptée à l'unanimité.

III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

A) APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DE TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

B) TERRITOIRE ENERGIE ALSACE : MODIFICATION DU PERIMETRE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

A) CHASSE COMMUNALE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

B) DESAFFECTATION MATERIELLE ET DECLASSEMENT JURIDIQUE DE L'ANCIEN CPI SITUE 2A RUE DE MULHOUSE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

V/ AFFAIRES DE PERSONNEL

A) ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2024 – 2027 DU CENTRE DE GESTION DU HAUT-RHIN

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire



Le secrétaire de Séance



La secrétaire de séance auxiliaire



VI/ DIVERS

A) REMERCIEMENTS

B) DIVERS

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h07.



Le Maire,

Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur www.eschentzwiller.fr

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance auxiliaire

